

DNS-News.fr

**Le Club Noms
de domaine**

<http://www.club-nd.fr>

DNS News n°142

Février 2010

Chers Amis,

La réunion ICANN de Nairobi commence demain, mais déjà les principaux participants sont arrivés et les échanges fusent. Ce numéro permet de faire le point sur les enjeux de cette réunion, en attendant de pouvoir analyser à tête reposée les décisions qui y seront prises vendredi prochain... et les effets des tractations en coulisses, qui ont toujours eu au moins autant d'importance...

Je vous rappelle que les blogs et sites suivants valent toujours le détour :

- Celui de Cédric Manara, qui scrute l'actualité juridique :
<http://www.domaine.blogspot.com>
- Celui de Stéphane Bortzmeyer, pour l'actualité technique :
<http://www.bortzmeyer.org/>
- Celui de Rémy Sahuc, pour le « Second marché »
<http://www.blogodomains.com>
- et le site d'infos de David Goldstein, pour ceux qui veulent être informés des derniers événements en temps (presque) réel : <http://www.technewsreview.com.au>

En vous souhaitant une excellente lecture

Loïc Damilaville

Editeur de DNS News

<http://www.dns-news.fr>

DNS News est diffusée gratuitement depuis 1998. N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à faire des liens vers son site !

Pour s'abonner, il suffit d'écrire à dnsnews-subscribe@yahoogroups.com

Téléchargez le Livre blanc sur la gestion des noms de domaine en versions francophone ou anglophone sur <http://www.dns-news.fr>

SOMMAIRE

Edito: à la veille de Nairobi

VIE DES EXTENSIONS

AZ (Azerbaïdjan), BE (Belgique), BD (Bangladesh), BG (Bulgarie), BY (Biélorussie), CA (Canada), CH (Suisse), CL (Chili), CN (Chine), CO (Colombie), DE (Allemagne), ES (Espagne), FR (France), GE (Géorgie), HU (Hongrie), IN (Inde), MADRID, MOBI, NL (Pays-bas), NO (Norvège), PE (Pérou), ORG, PL (Pologne), PT (Portugal), RO (Roumanie), RS (Serbie), RU (Russie), UK (Royaume-Uni), VEGAS (Las Vegas), XXX

IL Y A DIX ANS

DNS News n°22 – Février 2000 - Vers une balkanisation de l'Internet ?

DNS News n°142 – Février 2010

Edito : à la veille de Nairobi

Nairobi : y être ou ne pas y être

La réunion ICANN de Nairobi a déclenché à elle seule une polémique au milieu d'autres polémiques déjà nourries : suite à des alertes de sécurité, il fut un temps envisagé de la déplacer sous des cieux moins exposés. En définitive, l'ICANN a décidé de passer outre, mais en « perdant » au passage tous ceux qui ont préféré rester chez eux ou se rendre à des réunions parallèles. En tout état de cause, certaines décisions qui auraient pu ou du être prises à Nairobi ne le seront sans doute pas, faute d'avoir été suffisamment discutées.

L'agenda (2) s'en ressent, avec deux lignes pudiques consacrées à la grande affaire du jour (le processus de création de nouvelles extensions et l'Expression of Interest), et une autre ligne au .XXX promu par ICM Registry, qui revient sur le devant de la scène suite à la décision en sa faveur de l'audit indépendant mené sur le refus de l'ICANN en 2005.

L'EOI, ligne de front du processus de création de nouvelles extensions

EOI : acronyme peu gracieux mais qui mobilise beaucoup de ressources de par le monde actuellement, aussi bien pour le défendre que pour le contester. Visant à contraindre les porteurs de projets à « sortir du bois » pour permettre d'y voir plus clair sur le nombre de projets sérieux et leur nature (3), ce projet constitue la ligne de front actuelle entre les partisans et les opposants à la création de milliers de nouvelles extensions. Les débats font rage (4) notamment autour de la « séparation verticale » entre registres et registrars (5), sur les modalités de laquelle il est impératif de trancher pour que les porteurs de projets sachent comment pourra être organisée la commercialisation de leur extension (en direct par les registres, obligatoirement par les registrars ou au choix). Le calendrier n'est toujours pas connu et semble avoir tendance à reculer un peu plus à chaque itération. Il y a fort à parier qu'il sera en lui-même l'un des gros enjeux de la réunion de Nairobi, les opposants au processus global ayant tout intérêt à jouer la montre (6).

On peut d'ailleurs noter que les lignes de fracture entre les divers groupes d'intérêts ne sont pas toujours là où on aurait pu les attendre. Ainsi des domainers, qui semblent rejoindre les gouvernements et les détenteurs de marques dans leur hostilité vis-à-vis du processus (7), mais pour des raisons diamétralement opposées. Une étude récemment réalisée dans le milieu des domainers (8) montre ainsi que 26% seulement d'entre eux voient d'un œil favorable le processus ICANN, certains experts expliquant que ce sont moins les nouvelles extensions que l'appareil de protection des marques dont elles sont accompagnées qui les irritent. Tous les domainers ne sont pas des cybersquatters, loin de là, mais l'avantage accordé aux marques et aux gouvernements est de nature à gêner leur vision des équilibres fondamentaux de la gouvernance. Quant aux spéculations autour de l'impact des futures ouvertures sur la valorisation des extensions traditionnelles, elles vont naturellement bon train. Je partage assez l'analyse d'Andrew Allemann (9) lorsqu'il explique que les extensions traditionnelles bénéficieront de la confusion apportée par les nouvelles jusqu'à ce que les utilisateurs se les soient appropriées, ce qui peut prendre des lustres.

Et tandis que les porteurs de projets piaffent d'impatience en se demandant à quoi au juste sert l'ICANN (10), les partisans les plus zélés de l'EOI publient une étude (11) cherchant à démontrer, chiffres à l'appui, que les détenteurs de marques n'auront rien à redouter des nouvelles extensions. Etude extraordinaire en ce qu'elle démontre que l'on peut vraiment faire tout dire aux chiffres. Ayant étudié les dépôts réalisés par les marques du Fortune 100, les auteurs notent que la proportion de noms protégés décroît avec la date d'introduction des extensions : les COM, NET et ORG sont ainsi déposés à 87%, les INFO et BIZ à 67% et les MOBI, ASIA, PRO, TEL, TRAVEL etc. à 29%. Forts de ces constats factuels, ils extrapolent la tendance pour conclure que sur les nouvelles extensions, les dépôts défensifs seront en nombre extrêmement limité et ne « coûteront » donc rien aux marques.

L'analyse est un peu rapide. En premier lieu, on peut penser que si les marques ne se sont pas protégées sous les dernières extensions, c'est qu'elles ont compris que la stratégie du « tout défensif » ne conduit à rien et qu'il vaut mieux gérer les risques plutôt que de vouloir les supprimer. De ce fait, les coûts de protection ne sont pas tant liés aux enregistrements qu'aux systèmes de surveillance, aux lettres de mise en demeure et aux éventuelles

actions contentieuses (UDP et tribunaux) dont le coût est corrélé avec le nombre d'extensions à couvrir. L'analyse pourrait d'ailleurs être prolongée : la performance commerciale des récentes extensions est en effet étrangement liée avec l'intérêt que leur portent les marques, et réciproquement. On ne peut donc pas extrapoler les chiffres actuels car nul ne sait aujourd'hui quelles seront les futures extensions et s'il n'y aura pas un intérêt vital pour X marques à se protéger dans N d'entre elles. Tout dépendra de l'intérêt perçu, les marques devant faire des arbitrages en termes de niveau de risque. Il n'est guère étonnant que le niveau de protection soit faible sous .PRO où personne n'ira chercher leurs sites officiels, mais des .BANK, des .SPORT ou des .PARIS ne pourront pas les laisser toutes insensibles.

Impavide, l'ICANN a publié en temps et en heure une masse impressionnante de documents relatifs à ce processus, pour discussion à Nairobi (12). Certains vols de longue durée vont être studieux !

WHOIS : une fiabilité controversée

L'ICANN a publié le 15 février une étude (13) sur la fiabilité des données whois des extensions génériques (COM, NET, ORG, INFO, BIZ) dont les résultats ont immédiatement été commentés sous l'angle le plus critique (14). Dans cette interprétation des chiffres, 77% des données whois seraient peu fiables, incomplètes ou fausses, 23% seulement des noms de domaine vérifiés fournissant le nom et l'adresse corrects des titulaires. Ces conclusions ont rapidement été battues en brèche par d'autres experts, qui soulignent le biais de l'interprétation (15). Reprenant les mêmes résultats, ils admettent que 8% des données sont manifestement fausses mais que dans 92% des cas, les enquêteurs ont pu s'assurer que tout ou partie des informations mentionnées étaient justes. Vieux débat : faut-il un whois absolument fiable (77% d'erreurs) ou « globalement fiable » (8% d'erreurs) ? La réponse diffère bien sûr selon l'optique dans laquelle on veut exploiter ces données... mais il ne faut pas oublier le coût que représenterait le maintien d'une base absolument fiable, d'autant plus que nous parlons ici de titulaires répartis dans le monde entier.

Le typosquatting ne connaît pas la crise ?

Ben Edelman s'était déjà fait connaître par d'intéressantes études quantitatives sur divers aspects de l'UDRP. Il récidive ce mois-ci en publiant des travaux (16) portant sur le modèle économique des « typosquatteurs ». Car si le « domain tasting » a quasiment disparu, le typosquatting, qui consiste à déposer des noms très proches de noms de domaine à fort trafic, continue de prospérer. Ayant pour base les 3264 sites en .COM drainant le plus de trafic, Edelman et son équipe ont identifié 938 000 noms de domaine déposés sur des variantes des noms de domaine officiels, et ont étudié la manière dont 285 000 d'entre eux généraient des revenus. Avec pour résultats, quelques extrapolations plus tard, de conclure que Google gagnerait près de 500 millions de dollars chaque année grâce à ce système, étant partie prenante dans la chaîne qui relie le typosquatteur et l'annonceur qui paie pour acheter du trafic.

Les chiffres sont étourdissants et même si l'on ne doit pas oublier qu'Edelman est actuellement opposé à Google dans un procès, l'étude a le mérite de fixer des ordres de grandeur, selon une méthodologie explicite et vérifiable. Certains ne se sont pas fait faute de contester cette méthodologie (17), insistant par exemple sur le fait que l'extrapolation à tous les sites des données de trafic propres aux tous premiers ne peut que biaiser les résultats. Il est évident que l'exercice mérite sans doute d'être approfondi et la méthode affinée. Mais ses conclusions placent Google et les autres plates-formes de « monétisation » dans une situation assez délicate : lorsqu'on parle de centaines de millions de dollars, ou même de dizaines de millions, les enjeux financiers sont trop importants pour qu'une structure ne soit pas tentée d'entretenir la source de cette manne.

Les domainers passés au crible

Domain Name Wire a publié les résultats d'un sondage effectué auprès de ses lecteurs, en majorité des domainers. L'étude constitue un témoignage précieux sur ce que sont les domainers, quelles sont leurs attentes et leurs sujets de préoccupations.

En premier lieu, les domainers gagnent pour la plupart assez mal leur vie (18), ce qui est normal puisqu'il dépendent à la fois de la valeur-traffic de leurs noms, mais aussi du taux de clics et de la rémunération attachée au trafic généré. On voit ainsi que 60% d'entre eux gagnent moins de 20 \$ pour mille visites, moins de 5% gagnant plus de 69\$ pour 1000 visites. Cela signifie en clair que leur activité est structurellement déficitaire, sauf pour les plus chanceux : car les noms payés à 69\$ les 1000 visites sont aussi ceux qui en apportent le plus, les autres étant condamnés à ne jamais atteindre le seuil qui leur permettrait de couvrir leurs frais. Pire encore : 53% des domainers ont vu leurs gains s'amenuiser en 2009, conséquence probable d'une répartition moins favorable des revenus avec les plates formes de parking, mais aussi d'une tendance à la baisse de l'efficacité des pages de liens contextuels qui pèse sur le taux de clics.

Si les revenus tirés du parking sont décevants, l'espoir de réaliser des plus values sur les noms de domaine en les cédant reste inébranlable (19) chez les sondés, qui anticipent une reprise à la hausse des valorisations après une année 2009 plutôt morose. L'étude montre aussi (20) que les domainers sont particulièrement sensibles à des critères précis lorsqu'ils sélectionnent un registrar : la sécurisation du nom de domaine, le prix, les services à valeur ajoutée tels que l'hébergement web ou les prestations d'anonymisation constituent le tiercé de tête.

Interrogés sur leur environnement (21), les domainers s'avouent en majorité préoccupés par les décisions de l'ICANN (28%), par l'état de l'économie mondiale (22%), par des évolutions dans le marché du pay-per-click (16%), par la montée en puissance des « anti domainers interests, eg. IRT » (16%), des augmentations de tarifs des registres (6%), des vols de noms de domaine (5%), des registrars et revendeurs indéliçats (4%).

Une autre brève détectée ce mois-ci (22) décrit avec humour – et peut-être un brin d'amertume – le « cycle de vie » du « fan de nouvelles extensions », montrant comment le domainer investit lors d'une ouverture, puis s'efforce de convaincre autour de lui que ses noms valent de l'or, avant de renoncer à faire fortune avec l'extension en question, d'abandonner les noms et de se précipiter sur la suivante. C'est peut-être du vécu, mais cela correspond en tout cas assez bien à l'image que donnent les statistiques de quelques-unes des extensions les plus récemment créées, le .MOBI par exemple.

Sedo, la pace de marché de référence au niveau mondial, communique pour sa part (23) sur son exercice 2009. Un exercice plutôt satisfaisant car malgré la crise, le montant global des transactions a augmenté de 22% et le volume des transactions de 5%, la différence reflétant l'accroissement net de valeur des noms de domaine. Parmi les extensions génériques, c'est naturellement le .COM qui est toujours dominant avec 74% des transactions, suivi par le .NET (11%) et le .ORG (7%), ce qui laisse 8% pour les autres extensions génériques : le .INFO et le .BIZ ne font décidément pas recette !

L'année 2010 commence sous d'excellents auspices pour les domainers, avec la confirmation de la montée en puissance des extensions géographiques (vente de credit.fr pour près de 600 000 euros, après celle de kredit.de pour 900 000 euros) et l'arrivée sur le marché de grands comptes qui ont les moyens de lui redonner des couleurs. Ainsi de la vente toute récente de « makeup.com » à L'Oréal (24), pour un montant « à sept chiffres » non encore rendu public.

L'écart de dynamique entre gTLDs et ccTLDs tend à se résorber

Le dernier numéro de la *Domain Name Industry Brief* de Verisign, qui couvre le 4^e trimestre 2009, a été publié le 22 février (25). Il montre que le marché (192 millions de noms fin 2009) a fortement ralenti, avec une croissance de 8% en 2009 toutes extensions confondues contre 16% en 2008. Les ccTLDs, qui représentent actuellement 41% de l'ensemble (contre 40% fin 2008) continuent de croître plus fortement que les extensions génériques (10% en 2009) mais nettement moins vite qu'en 2008 (22%) et avec de forts contrastes entre les extensions. Ainsi, cinq extensions seulement ont réalisé une croissance supérieure à 20% : le .RU (Russie) avec 37%, le .BR (Brésil) avec 27%, le .PL (Pologne) avec 26%, le .AU (Australie) avec 23% et le .FR (France) avec 23%. Le .CN enregistre une baisse symbolique de 1% en 2009 après ses 467% d'augmentation en 2008.

Autre chiffre confirmant la dynamique des ccTLDs : ceux-ci représentent 44% des nouveaux enregistrements en 2009, soit légèrement plus que leur proportion en « stock ». Mais cela peut aussi signifier que l'écart de dynamique entre gTLDs et ccTLDs pris dans leur globalité va bientôt tendre à se résorber. On peut penser que la brutale décélération subie par le .CN, qui était devenue la première des extensions géographiques par la quantité, n'est pas étrangère à cette évolution.

Le taux de renouvellement des COM et NET est stable à 71% au 4^e trimestre 2009 (72% sur la même période en 2008) et l'utilisation des noms en COM et NET reste très stable depuis l'année précédente : 24% des noms pointent vers des pages uniques, 64% vers des sites à plusieurs pages et 12% sont inactifs.

Le « CERT DNS », une fausse bonne idée ?

L'ICANN a rendu publique le 12 février sa proposition de créer un CERT (Computer Emergency Response Team) spécialisé sur les alertes concernant le DNS. L'approche est originale en ce que les CERTs sont généralement pluridisciplinaires, couvrant le spectre assez large de toutes les menaces possibles en termes de sécurité informatique ou sur internet. Ce DNS CERT global, centralisé et venant potentiellement concurrencer les CERTs actuels sur certaines de leurs compétences, ne suscite guère d'enthousiasme au sein de la communauté des experts. Le modèle ressemble en effet un peu trop à celui de l'ICANN, qui agirait comme simple « sponsor » de la structure mais dont on peut penser qu'elle se ménagerait des voies d'accès privilégiées aux informations. Sans préjuger à ce stade de l'intérêt de la proposition, le positionnement des différents acteurs du DNS dans ce dispositif reste aussi à définir précisément.

- (1) Why ICANN Nairobi Security Concerns May Be a Blessing in Disguise
http://www.circleid.com/posts/20100212_why_icann_nairobi_security_concerns_may_be_a_blessing_in_disguise/
- (2) Board Meeting - Agenda
<http://www.icann.org/en/minutes/agenda-12mar10-en.htm>
- (3) Experts Predict 100-1500 New TLDs by 2011-2012
<http://domainnamewire.com/2010/02/16/experts-predict-100-1500-new-tlds-by-2011-2012/>
- (4) EXPRESSIONS OF INTEREST (EOI) IN NEW gTLDs - Public Comments Summary and Analysis
<http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/summary-analysis-eoi-15feb10-en.pdf>
- (5) Domain Name Registry and Registrar Separation Now Probably Going to Be a Policy Debate
http://www.circleid.com/posts/20100202_domain_name_registry_registrar_separation/
- (6) Governments Deliver Another Blow to New Top Level Domain Timeline
<http://domainnamewire.com/2010/01/28/governments-deliver-another-blow-to-new-top-level-domain-timeline/>
- (7) ICANN Approval Rating Hits 5-year Low
<http://domainnamewire.com/2010/02/22/icann-approval-rating-hits-5-year-low/>
[Noter la forte dégradation observée en 2008-2009, correspondant aux mesures prises pour lutter contre le domain tasting...]
- (8) Support for New TLDs Still Limited Amongst Domain Industry
<http://domainnamewire.com/2010/02/22/support-for-new-tlds-still-limited-amongst-domain-industry/>
- (9) Here's What Happens to Value of Domains When New gTLDs are Released
<http://domainnamewire.com/2010/02/24/heres-what-happens-to-value-of-domains-when-new-gtlds-are-released/>
- (10) Why is ICANN Traveling Without Moving and Thwarting Innovation in the Domain Space?
http://www.circleid.com/posts/why_icann_traveling_without_innovation_in_domain_space/
- (11) Minds + Machines Survey Shows Brands Do Not Register Defensively in New gTLDs
<http://www.domainpulse.com/2010/02/27/minds-machines-survey-shows-brands-do-not-register-defensively-in-new-gtlds/>
- (12) New gTLD Program Makes Available New Documents for Community Discussion
<http://www.icann.org/en/announcements/announcement-4-15feb10-en.htm>
- (13) Public Comment: Draft Report on WHOIS Accuracy
<http://www.icann.org/en/announcements/announcement-3-15feb10-en.htm>
- (14) 77% of domain registrations stuffed with rubbish
http://www.theregister.co.uk/2010/02/17/domain_name_problems/
- (15) Domain Name Whois Accuracy: It's Not Really that Bad
<http://domainnamewire.com/2010/02/18/domain-name-whois-accuracy-its-not-really-that-bad/>
- (16) Measuring Typosquatting Perpetrators and Funders
http://www.circleid.com/posts/20100217_measuring_typosquatting_perpetrators_and_funders/
- (17) Report: Google May Earn \$497 Million a Year from Typosquatting
<http://domainnamewire.com/2010/02/17/report-google-may-earn-497-million-a-year-from-typosquatting/>
- (18) Survey: Most Domain Owners Making Less than \$20 RPM
<http://domainnamewire.com/2010/02/10/survey-most-domain-owners-making-less-than-20-rpm/>
- (19) Survey: Domainers Bullish on Sales Prices
<http://domainnamewire.com/2010/02/09/survey-domainers-bullish-on-sales-prices/>
- (20) Survey Focus: What's the Top Factor When Choosing a Domain Registrar
<http://domainnamewire.com/2010/01/29/survey-focus-whats-the-top-factor-when-choosing-a-domain-registrar/>
- (21) Survey: ICANN Policy Biggest Issue for Domain Industry
<http://domainnamewire.com/2010/02/24/survey-icann-policy-biggest-issue-for-domain-industry/>
- (22) The Lifecycle of a Top Level Domain Fanboy
<http://domainnamewire.com/2010/02/26/the-lifecycle-of-a-top-level-domain-fanboy/>
- (23) Annual Sedo Domain Name Study Finds Keyword Domains Dominate Marketplace
<http://www.domainpulse.com/2010/02/10/annual-sedo-domain-name-study-finds-keyword-domains-dominate-marketplace/>
- (24) L'Oreal Buys Makeup.com for 7 Figures
<http://domainnamewire.com/2010/03/04/loreal-buys-makeup-com-for-7-figures/>
- (25) Verisign Releases Domain Industry Brief
<http://www.verisign.com/domain-name-services/domain-information-center/domain-name-resources/domain-name-report-feb10.pdf>
- (26) Invitation for Public Comment: Proposed Strategic Initiatives for Improved DNS SSR and Global DNS-CERT Business Case
<http://www.icann.org/en/announcements/announcement-2-12feb10-en.htm>

Vie des extensions

AZ (Azerbaïdjan): le .AZ compte 9 000 noms (1). Parmi les sous-extensions, la plus populaire est le .COM.AZ avec 515 noms, l'une des plus confidentielles étant le .MIL.AZ (1 nom).

(1) Drop in number of .az domains

<http://www.news.az/articles/9365>

BE (Belgique): DNS.BE a franchi le 1 000 000^e .BE pour la seconde fois de son histoire (1) ; un succès dignement fêté, avec un beau cadeau pour l'heureux titulaire, qui s'est vu offrir le renouvellement de son nom de domaine pendant les 25 prochaines années à l'issue d'une réception particulièrement chaleureuse...

(1) Le cap du million de .be est franchi !

<http://www.dns.be/fr/home.php?n=441>

BD (Bangladesh): le Premier ministre du Bangladesh a envoyé le 21 février à l'ICANN une candidature pour une extension en IDN désignant son pays (1). Le Bangladesh abrite environ 50% des 300 millions de personnes parlant le bengali.

(1) Dhaka seeks easier browsing in Bengali on the Internet

<http://sify.com/news/dhaka-seeks-easier-browsing-in-bengali-on-the-internet-news-international-kcw14cfagci.html>

BG (Bulgarie): après quelques débats sur l'intérêt de candidater plutôt pour l'extension « BG » ou « BGR » en cyrillique, le gouvernement bulgare a opté pour « .BG » (1). Le dossier de candidature a été envoyé à l'ICANN le 19 février dernier.

(1) Bulgaria Decides to Register Cyrillic Domain '.br' ('.bg')

http://www.novinite.com/view_news.php?id=113583

BY (Biélorussie): échos du .BY, à vrai dire trop succincts pour être analysés avec profit (1). L'article commence par expliquer que la législation biélorusse crée une situation kafkaïenne en matière de gestion de l'internet, pour conclure que le contrôle des Etats-unis sur l'ICANN est une excellente chose. Expliquer tout cela en une page relève du défi...

(1) Has dictator "privatized" .by domain zone?

<http://www.charter97.org/en/news/2010/2/8/26148/>

CA (Canada): le CIRA a lancé (1) une campagne originale de promotion de son extension, invitant tous les titulaires de .CA possédant un site web à expliquer, au travers d'une courte vidéo, en quoi leur site vaut le détour. Les soumissions seront closes le 15 mars et les votes de la communauté commenceront le 19. Des relais sur Facebook, Twitter et YouTube sont mis en place pour cette opération pariant à fond sur le buzz.

(1) Show us your .CA contest

<http://blog.cira.ca/2010/02/show-us-your-ca-contest/>

CH (Suisse): SWITCH a signé le .CH en DNSSEC début février (1), ce qui a donné lieu à quelques déclarations assez surprenantes dans la bouche de spécialistes du secteur. S'il est vrai que DNSSEC contribue à la sécurité de l'internet au point d'être vu comme une obligation par les experts, il est audacieux d'affirmer qu'il « garantit la sécurité d'internet », car il n'apporte de réponse qu'à un type assez spécifique d'attaques.

(1) Swiss internet now even more secure

<http://www.switch.ch/about/news/2010/domainpulse2010-dnssec.html>

CL (Chili): le registre chilien fait le bilan (1) sur l'impact du séisme du 27 février dernier sur le fonctionnement du .CL. Grâce à un système de 50 serveurs, le .CL a pu continuer à fonctionner normalement au plan global, même si certains des 50 serveurs ont parfois été coupés de l'internet. La situation est revenue à la normale en 48 heures.

(1) NIC Chile informa el estado de sus servicios durante y luego del terremoto de la madrugada del día Sábado 27 de Febrero del 2010.

<http://www.nic.cl/anuncios/2010-03-01.html>

CN (Chine): après avoir atteint la première place des extensions géographiques en quelques années du fait d'une politique très ouverte appuyée sur des tarifs très bas, le .CN fait beaucoup parler de lui par les mesures coercitives qui le frappent depuis décembre. La vague de décisions visant à « nettoyer » l'internet chinois de tous les contenus pornographiques ou illégaux s'est encore renforcée le 8 février avec l'obligation faite aux éditeurs de sites de fournir des photos d'identité, de remplir des déclarations décrivant leurs sites web et d'obtenir l'accord des autorités. Faute de quoi, les sites web n'ayant pas obtenu l'approbation gouvernementale seront automatiquement fermés d'ici septembre prochain. Le CNNIC de son côté (2) aurait embauché près de 600 personnes pour l'aider à traquer les noms de domaine douteux par leurs vocables ou par leurs données whois. Ces mesures drastiques, si elles ne peuvent que susciter l'inquiétude devant la prise de contrôle de l'internet par l'appareil policier, semblent porter leurs fruits quant aux comportements illicites sous .CN. Ainsi d'une étude (3) montrant que le spam s'est nettement réduit sous .CN depuis quelques semaines, sans que l'on puisse juger de l'impact sur le .CN lui-même car les statistiques officielles n'ont pas été publiées pour le mois de janvier (4). C'est dans ce contexte assez sensible que le patron de l'ICANN, en route pour Nairobi, a fait escale à Pékin (5). La discussion devait officiellement porter sur la candidature chinoise à l'obtention d'une extension « .chine », dont on peut d'ailleurs être surpris qu'elle n'ait pas fait partie des tous premiers dossiers sélectionnés.

(1) China further tightens rules for domain name owners

http://www.computerworld.com.au/article/337190/china_further_tightens_rules_domain_name_owners/

(2) China's .cn Cleanup Shows Politics Behind Web Rules

http://www.pcworld.com/article/189088/chinas_cn_cleanup_shows_politics_behind_web_rules.html

(3) Drop in .CN Spam after NIC Changes Registration Policy

<http://news.softpedia.com/news/Drop-in-CN-Spam-after-NIC-Changes-Registration-Policy-130370.shtml>

(4) Statistiques du .CN

<http://www.cnnic.net.cn/html/Dir/2003/12/13/2020.htm>

(5) ICANN CEO to Visit China

<http://www.domainnews.com/en/icann-ceo-to-visit-china.html>

CO (Colombie): intéressant article au sujet de la proche ouverture du .CO (1), dont les promoteurs admettent bien qu'elle est perçue comme une aubaine pour les typosquatters, tout en soulignant que leur extension n'a « rien à voir » avec les autres cas. Ainsi, le .CM « ne signifie rien » alors que l'acronyme « CO » est mondialement identifié comme désignant des entreprises. Fort d'exister sous de nombreuses extensions géographiques comme .CO.UK par exemple, le .CO se positionne résolument comme une nouvelle extension pour le commerce et les entreprises, concurrent de la plupart des autres y compris le vénérable .COM. Avec sans doute au bout du compte le sentiment que la proximité avec cette extension est un cadeau du Ciel.

(1) .Co Domain Name is .Coming

<http://domainnamewire.com/2010/02/17/co-domain-name-is-coming/>

DE (Allemagne): le processus d'implémentation de DNSSEC sous .DE a franchi une nouvelle étape le 2 mars (1) avec la possibilité offerte aux gestionnaires des noms de 2^e niveau (XXXXX.DE par exemple) de participer au banc de test et de s'interfacer avec le registre.

(1) DENIC Enables Registration of DNSSEC Key Material as from 2 March

<http://www.denic.de/en/denic-in-dialog/news/2575.html?cHash=e46eb73fde>

ES (Espagne): le fonctionnement du .ES va connaître quelques évolutions à compter du 13 mars prochain (1). On peut noter par exemple la possibilité de déposer ou de renouveler un nom de domaine pour des périodes allant jusqu'à 10 ans, l'affichage immédiat des noms de domaine dans le whois dès qu'une requête aura été reçue, leur activation à réception du paiement ou après validation des conditions d'éligibilité dans certains cas.

(1) El 13 de marzo de 2010 entrará en vigor la Instrucción del Director General de red.es, por la que se desarrollan los procedimientos aplicables a la asignación y a las demás operaciones asociadas al registro de nombres de dominio bajo el ".es"

<https://www.nic.es/anuncios/articulos/id/4447/de-marzo-2010-entrara-vigor-instruccion-del-director-general-red-es-por-que-desarrollan-los-procedimientos-aplicables-asignacion-a-las-demas-operaciones-asociadas-registro-nombres-dominio-bajo--es.html>

FR (France): un mois faste pour l'AFNIC qui a vu, à quelques jours d'écart, son Directeur général Mathieu Weill être élu président du CENTR (1), et le Ministre chargé de l'Industrie la désigner pour assumer les fonctions d'Office d'enregistrement du .FR pour une durée de 7 ans. L'AFNIC précise dans son communiqué (2) que le .FR va s'ouvrir aux Français vivant à l'étranger et, dans un délai de deux ans, aux structures et particuliers domiciliés au sein de l'Union européenne. Aux termes des engagements pris avec l'Etat, l'AFNIC va aussi mener des actions visant à améliorer la transparence du marché, intensifier ses actions de R&D et ses investissements en matière de sécurité.

(1) Le Directeur Général de l'AFNIC élu Président du CENTR
<http://www.afnic.fr/actu/nouvelles/242/le-directeur-general-de-l-afnic-elu-president-du-centr>

(2) Le .fr, ce qui va changer
<http://www.afnic.fr/actu/nouvelles/243/le-fr-ce-qui-va-changer>

GE (Géorgie): il y aurait à ce jour 8 000 noms sous .GE (1), le rythme de croissance étant de 12.5% par an, soit plus que la moyenne mondiale, et ceci malgré des conditions d'accès restrictives. Des restrictions existent sur les transferts et les ventes de noms, qui sont interdits « même s'il apparaît qu'il y a des moyens de contourner ces obstacles ».

(1) Georgia Reaches 8,000 Domain Registrations
<http://www.domainpulse.com/2010/02/09/georgia-reaches-8000-domain-registrations/>

HU (Hongrie): informations succinctes (1) au sujet de la politique de résolution des litiges sous .HU.

(1) INTERNET LAW - Dispute Resolution Related to Domain Names Registered under .hu
http://www.ibls.com/internet_law_news_portal_view.aspx?s=articles&id=927D1EB7-3472-48CC-9917-23C05B9480A9

IN (Inde): les noms de domaine en caractères IDN, couvrant 22 des langues parlées en Inde, seront lancés d'ici trois mois, annonce un article (1) qui ne précise pas s'il s'agit d'IDN sous .IN ou sous une autre extension qui aurait fait l'objet d'une demande auprès de l'ICANN.

(1) Domain names in Indian languages in three months
<http://www.newkerala.com/news/fullnews-48710.html>

MADRID : la ville de Madrid a finalement choisi de rejoindre le peloton des villes européennes ambitionnant de créer leur propre extension. Le site officiel (1) permet de « pré-réserver » son .MADRID, mais le registre précise bien qu'il ne garantit aucunement l'enregistrement subséquent.

(1) Site officiel du .MADRID
<http://puntomadrid.org/>

MOBI : Afiliás, registre de diverses extensions et notamment du .INFO, a annoncé le 11 février (1) qu'elle rachetait le .MOBI. Une annonce fracassante intervenant à un moment où l'extension qui avait suscité tant d'espoirs semble en passe de rejoindre les autres extensions créées depuis 2000 dans le no man's land des mi-vivantes, mi-inconnues des utilisateurs (2). L'opération est sans doute intéressante pour Afiliás qui consolide son portefeuille tout en empêchant d'autres prédateurs potentiels de s'emparer de cet actif (Verisign en son temps avait su faire main-basse sur le .TV). Mais elle est aussi la preuve qu'une bonne idée et un budget de communication conséquent ne suffisent pas pour obtenir le succès. Une leçon dont devraient tenir compte les porteurs de projets actuels. Y a-t-il encore de la place aujourd'hui pour des extensions à ambition mondiale, compte tenu des investissements que cela représente en communication ? Le dilemme est d'ailleurs encore plus complexe : tout projet original a des chances de créer l'événement, mais il risque aussi d'être trop loin des habitudes des utilisateurs pour que ceux-ci se l'approprient avant que la trésorerie du registre ne s'effondre ; à l'inverse, des extensions trop proches des habitudes des internautes peuvent n'être perçues que comme des ersatz plus ou moins réussis des grandes extensions historiques. La réponse est, sans doute, dans le sens que les internautes trouveront dans le vocable et dans leur attachement à son succès.

(1) Afiliás Limited Acquires .Mobi Domain Registry and Expands Market Leadership
<http://www.afiliás.info/news/>

(2) .Mobi Numbers Aren't Pretty
<http://www.elliotsblog.com/mobi-numbers-arent-pretty-7261>

NL (Pays-bas): le SIDN propose à présent à ses registrars un service d'alertes sur les cas de phishing (1). SIDN va interroger toutes les cinq minutes la base de Netcraft et si un .NL apparaît, le bureau d'enregistrement qui le gère est immédiatement prévenu par email. Le registre néerlandais se déclare néanmoins « conscient des dangers de ce service », soulignant qu'il y aura certainement « de fausses alertes » et attendant avec intérêt les réactions des registrars et de la communauté de l'internet à ce nouveau service. Autre initiative, SIDN a décidé de dématérialiser entièrement la gestion des conflits portant sur des noms en .NL : depuis le 4 mars, tous les dossiers soumis à l'OMPI doivent l'être en format numérique exclusivement.

La charte du .NL va évoluer à compter du 17 mars prochain (3). Un certain nombre de points méritent d'être signalés : les titulaires étrangers devront impérativement être domiciliés chez SIDN ; on pourra enregistrer un nom sans l'activer ; les registrars devront mieux identifier leurs clients ; les conditions d'un recours contre une décision de SIDN font aussi l'objet de modifications.

(1) NL Registry Introduces Phishing Alert Service

<http://www.isquattedyour.eu/2010/02/15/nl-registry-introduces-phishing-alert-service/>

(2) Dispute resolution system now entirely electronic

<https://www.sidn.nl/en/recent/news/news/article/geschillenregeling-wordt-volledig-digitaal-1/>

(3) SIDN revises General Terms and Conditions and Complaints & Appeals Regulations

http://www.sidn.nl/ace.php/c.728,6272,,,SIDN_revises_General_Terms_and_Conditions_and_Complaints_Appeals_Regulations.html

NO (Norvège): NORID fait légèrement évoluer ses règles d'enregistrement à compter du 8 mars prochain (1), afin de permettre aux structures ayant le statut « d'organisations individuelles » de pouvoir postuler à l'enregistrement d'un .NO. La communauté norvégienne se mobilise par ailleurs pour réfléchir sur l'intérêt de postuler à de nouvelles extensions, telles qu'un .OSLO ou un .TRONDELAG. Le groupe de travail sera nommé par le Ministère des Transports et communications, l'Autorité des Postes et télécommunications devant le présider. NORID fera naturellement partie de ce groupe d'experts.

(1) Change in the domain name policy, 8 March 2010

<http://www.norid.no/regelverk/forslag/2010-02-24/index.en.html>

(2) Working group to explore new top level domains of national interest

<http://www.norid.no/nytt/arbgr-nyetoppdomener.en.html>

PE (Pérou): le registre péruvien a mis en ligne (1) plusieurs « tutoriaux » en format video, destinés à initier les utilisateurs aux noms de domaine et aux procédures d'enregistrement des .PE.

(1) Site du registre du .PE

<https://www.punto.pe/>

ORG : le ORG a connu une croissance de 8.4% en 2009, très proche de la croissance moyenne mondiale, ce qui constitue une performance pour une extension de 8 millions de noms de domaine (1). Le taux de renouvellement est de 74%, assez proche de celui des autres extensions génériques.

(1) .ORG Registrations in 2009 Grew 8.4 Percent Over Previous Year

http://www.circleid.com/posts/20100218_org_registrations_in_2009_grew_84_percent_over_previous_year/

PL (Pologne): le registre polonais a publié ses chiffres pour le 4^e trimestre 2009 (1). Les statistiques témoignent d'une croissance continue de l'extension (le seuil des 1.6 millions a été dépassé ce trimestre-là) mais nettement soutenue par les nouveaux enregistrements plutôt que par les renouvellements. Le taux de renouvellement est en effet en chute libre, passant de 66% début 2009 à 58% sur la dernière période. On peut y voir l'effet, sous réserve de confirmation, de la politique engagée du registre en faveur des domainers, qui achètent volontiers mais relâchent tout aussi volontiers les noms de domaine qui ne leur paraissent pas satisfaire leurs critères de rentabilité.

(1) Rapport .PL Q4 2009

http://dns.pl/NASK_Q4_2009_REPORT.pdf

PT (Portugal): le registre portugais publie (1) quelques données sur l'outil de recherche conjointes marques – noms de domaine qu'il a mis en place en collaboration avec l'INPI local. En quatre mois, le service a été consulté à plus de 25 000 reprises, ce qui est à bon droit salué comme un succès par les autorités portugaises.

(1) A partnership between the FCCN and the INPI results in an innovative service

[https://online.dns.pt/dns_2008/do?com=DS;2279090316;111;+PAGE\(4000002\)+K-NOTICIA\(1027\)+K-CAT-CODIGO\(LNH\)+RCNT\(1\);](https://online.dns.pt/dns_2008/do?com=DS;2279090316;111;+PAGE(4000002)+K-NOTICIA(1027)+K-CAT-CODIGO(LNH)+RCNT(1);)

RO (Roumanie): le registre roumain peut se féliciter d'une bonne année 2009, avec une croissance de 25% de son portefeuille à 435 000 noms de domaine déposés (1). Si certains acteurs locaux constatent un ralentissement de la dynamique et s'attendent à ce que 2010 soit une année « d'optimisations, pas d'investissements » d'autres croient au contraire que le nombre d'internautes ainsi que le trafic vont significativement continuer d'augmenter.

(1) Number of .ro domain names reached 435,000

<http://www.domainnews.com/en/number-of-.ro-domain-names-reached-435000.html>

RS (Serbie): le .RS a fêté le 12 février le franchissement du seuil des 55 000 noms de domaine (1). Le site du registre fait aussi état d'une conférence qui s'est tenue le 3 février afin de préparer la création d'une extension serbe en caractères cyrilliques.

(1) 55,555th domain registered in Belgrade

<http://www.rnids.rs/en/node/67>

RU (Russie): le registre russe a décidé (1) de simplifier la gestion de l'extension en cessant d'assumer son rôle pour les sous-extensions du .RU, aussi bien les génériques du type « .COM.RU » que les géographiques comme « SPB.RU » (St Pétersbourg). La transition aura lieu d'ici le 18 juillet 2010. Seuls les .GOV.RU et .MIL.RU, ainsi que les AC.RU et EDU.RU seront conservés en direct. Les administrateurs actuels des sous-extensions doivent impérativement migrer vers un registrar à choisir parmi une liste de 23, sous peine de voir leur domaine supprimé d'ici un an avec les conséquences évidentes pour les noms de 3^e niveau. Le registre russe a mis en place un site dédié à l'information des titulaires de noms de 3^e niveau (2).

Le gestionnaire du .RU a pour sa part mis en place des contraintes spécifiques (3) en termes d'identification des titulaires. Les titulaires qui ne seront pas correctement identifiés au 1^{er} avril 2010 ne seront plus en mesure d'enregistrer de nouveaux noms de domaine sous .RU.

(1) There will be no special types of domain names in domain .RU any longer

http://cctld.ru/en/news/news_detail.php?ID=634

(2) Отмена специальных типов доменных имен в домене .RU [en russe exclusivement]

<http://cctld.ru/ru/domaintypes>

(3) Domain Names registration in .RU - identification

<http://www.nic.ru/dns/service/en/identification.html>

UK (Royaume-Uni): le registre britannique est toujours en proie à une intense activité. Le 3 février, il annonçait le lancement des « Nominet Internet Awards » destinés à promouvoir les usages de l'internet au Royaume-Uni (1). Le 10 février, c'était l'inauguration d'une newsletter (2). Le 25 février, une Assemblée générale extraordinaire approuvait les modifications de ses statuts, sans doute encouragée par la promesse du gouvernement de ne pas intervenir dans les affaires du registre si les nouveaux statuts étaient votés (3). Le 1^{er} mars, Nominet déclarait avoir signé son extension en DNSSEC (4) et présentait un nouveau service proposant aux registrars d'associer leurs revendeurs aux actions de communication du registre (5).

(1) Nominet Internet Awards - Promoting UK Internet Best Practice

<http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7096>

(2) Nominet News newsletter launched

<http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7144>

(3) Extraordinary General Meeting results

<http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7191>

(4) DNSSEC signing .uk on 1 March 2010

<http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7075>

Reseller data service

<http://www.nominet.org.uk/news/latest/?contentId=7213>

VEGAS (Las Vegas): le conseil municipal de Las Vegas a donné son accord à la candidature de la ville à un « .VEGAS », en dépit de l'opposition manifestée par la société Greenspun Corp. qui craint que la nouvelle extension ne vienne faire de l'ombre à son « vegas.com ». Comme nous l'avons déjà écrit dans ces colonnes, les ambitions affichées par le projet sont considérables avec des objectifs de 300 à 500 000 noms de domaine déposés sous 5 ans.

(1) City OKs .vegas domain deal despite Greenspun opposition

http://www.lvrj.com/news/breaking_news/Council-backs-companys-move-for-vegas-domain-83492872.html

XXX : la saga du .XXX continue, c'est le titre du message de Michele Neylon (1) et il n'y en a pas de meilleur ! Après avoir été rejeté in extremis par l'ICANN en 2005 sous la pression du gouvernement américain, le .XXX a connu plusieurs années d'obscurité avant de revenir tout récemment sur le devant de la scène, le processus « d'audit indépendant » initié auprès de l'ICANN ayant porté ses fruits. Le sujet figure donc, très officiellement, sur l'agenda du board de l'ICANN à Nairobi. Les extraits de la décision favorable à ICM Registry méritent d'être lus. C'est la seule fois où Washington, sous la pression des événements, a de manière apparente dicté ses décisions à l'ICANN. Ce déni de droit – le contrat devait être signé deux jours plus tard – prouve le danger qu'il y a à faire dépendre l'ICANN d'une seule autorité gouvernementale. Mieux vaut Washington que Pékin, c'est entendu : mais s'enfermer dans cette alternative, c'est s'enfermer tout court.

(1) XXX Saga Continues

http://www.circleid.com/posts/20100220_xxx_saga_continues/

IL Y A DIX ANS

DNS News n°22 – Février 2000

Vers une balkanisation de l'Internet ?

L'actualité des noms de domaine, pour trépidante qu'elle puisse être, risquerait de finir par lasser si l'importance des enjeux ne se combinait à un zeste persistant de Far West. Enjeux microéconomiques, à l'échelle de chaque entreprise, mais aussi macro-économiques, lorsque la gestion d'un ccTLD (country-codes Top-level Domains) est réaffectée à une nouvelle structure (cas du .pn, extension de l'île de Pitcairn – oui, celle du Bounty !). Idem, à la puissance 15, pour le lancement par la Commission européenne d'une consultation sur la très probable création d'un '.eu'.

Nous sommes presque en présence d'un 'monde à deux vitesses', si vous me passez l'expression, où nous voyons des entreprises se battre férocement pour le contrôle de leur identité sur internet (le nombre d'articles traitant de ces questions est impressionnant) tandis que s'ébauchent dans l'ombre les fondations durables d'un système plus harmonieux et offrant plus de gardes fous contre les abus de toutes sortes.

A cette mutation profonde, manifestation d'un processus entamé en janvier 1997, s'ajoutent des 'briques' préparant l'avenir, dont certaines seront posées lors de la réunion ICANN qui se tiendra au Caire dans quelques jours. Au programme notamment, les questions brûlantes de la création de nouvelles extensions génériques (.firm etc.) et de l'articulation des pouvoirs entre l'ICANN et les NICs locaux.

Ces questions peuvent paraître éloignées de la réalité de tous les jours, mais bien que parfois un peu éthérées elles conditionnent puissamment le fonctionnement du système des noms, et donc la manière dont les entreprises (en particulier) seront demain présentes sur internet, mais aussi la perception que les utilisateurs auront de ce media.

Je vous invite à lire à ce propos l'appel de Fred Baker, l'un des directeurs de l'IETF (Internet Engineering Task Force) qui lance un cri d'alarme en signalant quelques 'dérives' récemment constatées en Chine et en Suède, où des prestataires proposent à leurs clients des noms de domaines n'obéissant pas aux règles du Domain Name System mondial. Ces nouveaux arrivés sont donc *de facto* invisibles du monde entier, ce qui pose la question de savoir pourquoi diable ils ont voulu se connecter à l'internet.

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir de l'indéniable domination que les Etats-Unis exercent aujourd'hui sur l'Internet, je partage assez l'analyse de Fred Baker. L'intérêt (et l'idéal, si l'on veut employer des mots vibrants) de l'Internet est sa capacité à mettre en relation des personnes géographiquement et culturellement très éloignées, sur une plate-forme commune. Pour les raisons que nous savons, il se trouve que cette plate-forme fonctionne selon des règles édictées aux Etats-Unis et que la langue véhiculaire en est l'anglais. C'est une réalité, non pas une fatalité, et il ne tient qu'à nous de créer des espaces francophones, hispanophones ou sino phones qui n'auront rien à envier en richesse aux sites anglophones, pourvu qu'ils soient accessibles de tous les ordinateurs connectés au Web. A son humble niveau, DNS News en est une preuve, puisque vous êtes repartis dans plus de 30 pays (un grand merci au lecteur situé au Pakistan qui me fait grimper mes statistiques).

J'évoque assez souvent les Volontés des Pères Fondateurs de l'Internet dans les colonnes de DNS News, bien qu'à vrai dire je n'en connaisse personnellement aucun, mais même en ne disposant pas de ces augustes contacts il paraît évident que la 'localisation' trop poussée de l'internet conduirait, en un certain sens, à la faillite d'une belle idée (je n'évoque même pas les enjeux économiques qui sont venus se greffer dessus depuis). Les débats en cours sur la réforme du système de noms de domaines, mais aussi les initiatives qui voient le jour en Chine, en Suède et tout récemment pour les .nu (Iles Niue) montrent que si la « Norme » américaine doit nécessairement être assouplie pour convenir aux utilisateurs, la démarche ne peut qu'être opérée en douceur afin de ne pas mettre en danger un édifice encore fragile, peut-être techniquement, mais surtout parce qu'il dépend d'une chose assez rare dans l'Histoire, et que nous avons la chance de vivre aujourd'hui : la volonté commune d'hommes de toutes races et de tous pays de se rejoindre et de travailler pacifiquement à une œuvre globale, d'abolir les distances et les barrières de toutes natures.

Bien qu'elles ne puissent répondre à toutes ces questions, ni à tous ces enjeux, les discussions et décisions relatives aux noms de domaines conditionnent tout de même largement ces tendances de fond, puisqu'elles se situent à la racine de l'internet lui-même. Autoriser des noms de domaines fonctionnant sur des systèmes différents, ce serait risquer de condamner à mort le « village global » au profit de l'esprit de clocher, tout comme il paraît nécessaire d'établir des règles s'appliquant à tous pour préserver la liberté de chacun.